

Conseil extraordinaire des ministres de la Commission de l'Océan Indien

Projet d'ordre du jour

Vendredi 26 novembre 2021 – Saint Denis de La Réunion

NB :

Le Comité des OPL préparatoire au Conseil permettra de finaliser le projet d'ordre du jour. Le Comité des OPL pourra porter un certain nombre de points à l'attention du Conseil pour examen et décision.

Les éléments thématiques indiqués ci-après sont une proposition du Secrétariat général sur la base du courrier d'invitation de la présidence française du Conseil des ministres de la COI.

Horaires	Sessions	Observations
8h30 – 9h30	<u>Cérémonie officielle d'ouverture</u> Hymne de la COI - Allocution d'accueil de la présidente du Conseil régional de La Réunion - Discours du Secrétaire général de la COI - Discours du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, chargé de la Diaspora de l'Union des Comores - Discours du ministre des Outre-mer de la République française - Discours du ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar - Discours du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international et ministre des Transports publics de la République de Maurice - Discours du ministre des Affaires étrangères et du Tourisme de la République des Seychelles - Discours d'ouverture du Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie, président du Conseil des ministres de la COI	Maitre de cérémonie : SG-COI
9h30 – 10h30	Photo de famille	- Photo membres du Conseil + SG + Présidente CR974 - Photo avec les membres observateurs
	Pause-café et visite des stands de la Plateforme d'intervention régionale de l'Océan Indien (PIROI)	D'abord membres du Conseil et presse.

10h30 – 12h30	<u>Adoption de l'ordre du jour.</u> <u>Session 1 : Des biens publics régionaux à préserver</u> 1.1. Santé et réseau SEGA – One Health 1.2. Environnement et climat <u>Session 2 : Les défis de la relance</u> 2.1. Relance post-Covid et coopération économique 2.2. Programmation « Europe globale »	Les sessions sont présidées par le chef de la délégation française. Eléments proposés par le SG-COI : il s'agit des fiches qui passeront au Comité des OPL et demanderont, in fine, une décision du Conseil des ministres (mandats pour action, pour signature de Conventions de financement, etc.) Les points à l'odj des travaux sont présentés par le Secrétaire général soutenu, en tant que de besoin, par les responsables du SG-COI. Les chefs de délégation des EM commentent, font des propositions. La présidence peut inviter des partenaires / observateurs à intervenir si nécessaire
12h30 – 14h	Déjeuner	Déjeuner à huis-clos (format n+1) Les décisions prises seront remontées au secrétariat pour inclusion dans le relevé des décisions
14h – 16h	<u>Session 2 (suite)</u> 2.3. Recherche et formation 2.4. Sécurité alimentaire <u>Session 3 : Gouvernance maritime et sécurité</u> 3.1. Surveillance des pêches 3.2. Sécurité maritime	
	<u>Session 4 : Affaires institutionnelles et administratives</u> 4.1. Rapport des auditeurs et du comité d'audit et demande de quitus pour les comptes 2019	

	4.2. Projet de budget de fonctionnement du SG-COI pour l'année 2022	
16h – 16h45	Pause-café Visite du stand de l'Université de La Réunion et signature de l'accord-cadre COI-Université Réunion	Presse invitée
16h45 – 17h15	<u>Session 5 : Adoption du relevé des décisions</u> Lecture et adoption par acclamation du relevé des décisions	Selon les textes, le président du Conseil signe le relevé dont une copie conforme est transmise aux Etats membres par le SG-COI Selon la pratique (irrégulière), tous les membres du Conseil signent le relevé.
17h15 – 17h45	Point presse et signature de MoU / Conventions	Avec tous les membres du Conseil. Signatures à prévoir avec IRD et avec CIRAD
18h15	Cocktail de clôture	Lieu à confirmer